

# PROFESSION DE FOI

Élections professionnelles ENSACF

Fonction publique

**1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022**



---

## Comité Social d'Administration

LISTE COMMUNE

parrainée par SUD Culture

et soutenue par Printemps écologique

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre prochains, chaque membre du personnel de l'ENSA Clermont-Ferrand devra choisir ses représentant-es au Comité Social d'Administration (CSA) de l'établissement.

### LE CSA, C'EST QUOI ?

En 2023, le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène Santé et Conditions de Travail (CHSCT) de notre école vont disparaître pour être remplacés par une seule instance, le Comité Social d'Administration (CSA). Une « formation spécialisée » du CSA reprendra quant à elle les prérogatives du CHSCT (santé, sécurité et conditions de travail au sens large).

Les compétences de ces nouvelles instances (CSA et formation spécialisée) nous concernent toutes et tous et sont consultées sur :

- l'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, organigramme, temps de travail, télétravail, horaires, congés) ;
- les questions relatives aux effectifs, à la gestion prévisionnelle des emplois (administratifs et enseignants), et à l'évolution des statuts, des métiers et des technologies ;
- le régime indemnitaire (RIFSEEP) ;
- les lignes directrices de gestion (mobilité, promotions) ;
- la formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle ;
- la lutte contre toutes les discriminations, contre les violences sexistes et sexuelles ;
- la prévention des risques, l'hygiène, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail et d'aménagement des locaux ;
- la participation de l'employeur à l'action sociale.

## **Le CSA est l'outil qui donne le droit au personnel de l'école d'intervenir dans les domaines de la gestion de l'établissement.**

En tant que personnel de l'ENSA Clermont-Ferrand (employé-es de l'administration et enseignant-es), nous vous soumettons une liste pour les élections professionnelles 2022. Nous avons choisi de constituer une liste mixte, certain-es d'entre nous appartenant à des organisations syndicales, d'autres non. Cette liste est parrainée auprès du ministère de la Culture par le syndicat **SUD Culture**. Elle est également soutenue par le syndicat **Printemps écologique**.

| <b>Titulaires</b>    | <b>Suppléant-es</b> |
|----------------------|---------------------|
| Frédérique BONTEMPS  | Lorraine DUJARDIN   |
| Clément MARTIN       | Nikolas FOURÉ       |
| Victoria MURE-RAVAUD | Sophie LOISEAU      |
| Philippe RICCHIERO   | Jacques POUILLET    |

Afin de tendre vers la plus grande représentativité, nous proposons une liste constituée de salarié-es aux missions et aux statuts différents (administratifs, enseignant-es, titulaires, contractuel-les), avec une parité femmes/hommes stricte.

### **POURQUOI NOUS SOUHAITONS VOUS REPRESENTER ?**

Nous avons toutes et tous constaté, ce début de semestre, l'impact d'une coupe brutale de moyens et ses effets sur le fonctionnement des trois communautés de l'école (personnels administratifs, enseignant-es et étudiant-es).

#### **Depuis plusieurs années déjà, nous subissons une dégradation significative du service public, dénoncée par les différentes représentations syndicales.**

**Pour les employé-es de l'administration**, décimés par le non renouvellement des postes par le ministère de tutelle, cela engendre des conditions de travail dégradées, et une obligation de travail en surnombre. Nous observons que les employé-es administratifs se retrouvent parfois à réaliser des tâches supérieures au niveau de qualification pour lequel elles et ils ont été engagé-es. Il est commun qu'une personne de « catégorie C » réalise des missions de « catégorie B ». Pourtant, la rémunération ne suit pas.

**Pour les enseignant-es**, nous observons un taux d'encadrement qui ne correspond pas aux effectifs et à la capacité des salles allouées, ainsi qu'à l'ambition du programme pédagogique, pourtant accrédité par les ministères de tutelle. Le corps enseignant est fracturé, avec d'un côté des titulaires enseignants-chercheurs qui n'ont pas les mêmes avantages que leurs homologues des Universités et, de l'autre côté, des enseignant-es contractuel-les payé-es à l'indice le plus bas de la fonction publique (soit le SMIC mensuel) et qui représente pourtant 23 % de l'emploi enseignant des ENSA. Par ailleurs, il se trouve que cette dernière catégorie est parfois la plus motrice et la plus engagée dans la vie de l'établissement.

**Pour les étudiant-es**, la dégradation des conditions de travail a des effets néfastes sur leur santé, notamment mentale. Les étudiant-es font partie des publics les plus touchés par la crise du COVID. Certain-es sont aujourd'hui dans des situations de très grande précarité. Nous recueillons chaque jours leurs témoignages. A défaut d'être exhaustifs : des portes de bureaux

fermées, des difficultés financières, des groupes de TD surchargés, des horaires d'ouvertures de l'école ne permettant plus une vie associative pourtant indispensable, l'obligation de travailler dans des espaces inadaptés lors des fermetures - plus nombreuses - de l'école, etc. Nous estimons qu'elles et ils ne se trouvent pas dans un environnement de formation serein et apaisé. Le corps d'inspection des deux ministères (Culture et Enseignement Supérieur), concède lui-même en avril 2022, qu'avec 8500 € par an et par étudiant dans les ENSA, l'enseignement et la recherche en architecture (discipline pourtant centrale pour répondre aux défis colossaux qu'engendrent la crise écologique) sont les parents pauvres de l'enseignement supérieur.

## **Exigeons les moyens nécessaires pour que les écoles d'architectures soient un moteur de la transition socio-écologique.**

Par cette candidature, nous souhaitons porter un renouveau syndical en nous engageant concrètement pour une transition socio-écologique durable que nous considérons indispensable dans l'évolution de notre société. Par l'union des salarié·e·s et des étudiant·e·s, il s'agit de porter les organisations vers un modèle plus résilient et plus juste. Les différentes crises (écologiques, énergétiques, sanitaires) amènent notre école à devoir opérer des arbitrages. Nous souhaitons que ces derniers ne se fassent pas au détriment des personnes les plus précaires (étudiant·e·s, contractuel·le·s,..).

Trier ses déchets, économiser l'eau et le carburant, prendre le vélo... On aimerait nous faire croire que le consommateur détient seul la solution : c'est une illusion. Relever un défi aussi complexe ne peut se faire qu'à l'échelle du collectif.

Non, l'écologie ne coûte pas "trop cher". Ne pas respecter les limites naturelles, d'après la revue *Nature*, c'est s'exposer à une toute autre addition : 600 000 milliards de dollars d'ici la fin du siècle si les modestes objectifs de l'accord de Paris ne sont pas atteints. Comme les entreprises, la fonction publique doit opérer une profonde transformation pour avoir la capacité de s'adapter et d'anticiper les crises à venir.

## **CONCRETEMENT A L'ENSACF, ÇA VEUT DIRE QUOI ?**

Élus pour quatre ans, nous serons vos représentants au sein du CSA. Nous allons être amenés à discuter, proposer, interroger, susciter :

- les arbitrages liés aux économies que nous demande le ministère, tant économiques qu'énergétiques, leurs conséquences sur l'organisation du travail dans notre établissement et les choix qui se poseront pour y faire face
- la gestion de la fin de la garantie décennale sur le bâtiment en 2025, avec les solutions à apporter aux problèmes engendrés par les malfaçons dans le bâtiment depuis sa livraison en 2015 et leurs conséquences néfastes sur le quotidien des usagers
- les projets immobiliers, dont la transformation du pavillon de la Recherche et la construction d'un bâtiment dédié à la restauration comme la réaffectation des autres locaux et les transformations de l'organisation spatiale dans nos bâtiments
- les liens qui se tissent avec l'Université et leurs conséquences sur notre façon de travailler
- la volonté d'intensifier la vie culturelle au sein de l'établissement pour permettre d'enrichir les liens entre les trois communautés (étudiant·es, enseignant·es, administratifs), en améliorant la qualité de vie au travail et faire rayonner notre école

Dans le souci de représenter tous les « habitants » et toutes les « habitantes » de Sabourin, conscient-es des spécificités de chacun et chacune, nous serons à la recherche et à l'écoute des différents points de vue. Nous nous engageons à vous faire une synthèse (à minima semestrielle) du travail du CSA, pour collectivement, être moteurs des transformations de notre environnement de travail.

Nous devons être vigilants... et agir. Nous nous devons de travailler ensemble, d'être solidaires et conscients des spécificités de chacun et chacune. Quels que soient les statuts, nous sommes interdépendants.

## EN DECEMBRE, EN PLUS DU CSA, JE VOTE POUR :

- **le Comité Social d'Administration ministériel (CSAM) du ministère de la Culture**

Le CSAM a des attributions qui concernent l'ensemble des agents du ministère : missions des différents secteurs, textes statutaires, échelonnement indiciaire, égalité professionnelle, parité, lutte contre les discriminations.

- **ma Commission administrative paritaire (CAP) ou ma Commission consultative paritaire (CCP)**

Les commissions administratives paritaires (CAP) pour les fonctionnaires (non enseignant-es) et consultative paritaire (CCP) pour les agents non titulaires (tous corps confondus), sont des instances que l'administration employeur doit consulter avant de prendre certaines décisions individuelles relatives à la carrière des fonctionnaires ou à la situation des contractuel-les.

- **le Conseil national des enseignants chercheurs en école d'architecture (CNECEA)**

Le CNECEA est l'instance représentative du corps des enseignants-chercheurs des ENSA. Il qualifie les candidat-es aux postes d'enseignant-es titulaires, il gère les promotions de grade des enseignant-es et les congés pour étude et recherche. Il a aussi un rôle de conseil et de réflexion auprès du ministère, rôle pour lequel il a été très peu sollicité dans la mandature qui s'achève.